



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Lubrifiant de moules - cire P 500 (F)
Code-Nr. 106045

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Agents de démoulage

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11
R52/53
R66
R67

Phrases R

11 Facilement inflammable.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

F Facilement inflammable

Phrases R

11 Facilement inflammable.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.



29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
37 Porter des gants appropriés.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
64742-82-1	265-185-4	naphta lourd (pétrole), hydrotraité (NOTA P)	< 25	Xn R65; R66-67; R10; N R51/53
64742-48-9		naphta lourd (pétrole), hydrotraité (NOTA P)	50 - 99	R10; Xn R65; R66

Remarques complémentaires

< 0,1% Benzol (benzene)

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Traitement médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Stocker à une température comprise entre 10 et 30 °C.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Protection des mains

Chemikalienschutzhandschuhe sind in ihrer Ausführung in Abhängigkeit von Gefahrstoffkonzentration und -menge arbeitsplatzspezifisch auszuwählen.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

Protection de la peau

vêtement de protection léger

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.



Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat pâteux	Couleur blanchâtre	Odeur caractéristique
-----------------------	------------------------------	---------------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
plage d'ébullition	98 °C			DIN 53171	
Point d'éclair	> 24 °C			closed cup	
Température d'inflammation	200 °C			DIN 51794	
Limite inférieure d'explosibilité	0,8 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	7 Vol-%				
Pression de vapeur	5 hPa	20 °C			
Densité	0,8 g/cm ³	20 °C		ISO 2811	
Solubilité dans l'eau	< 0,1 g/l	20 °C			
Essai de séparation du solvant	< 3 %				

Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.



11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
Irritation des yeux	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			

Constatations empiriques

Un contact fréquent et prolongé peut dégraisser et dessécher la peau, ce qui risque de faire mal et de causer des maladies inflammatoires de la peau (dermatite)

Le contact prolongé des vapeurs avec la peau peut provoquer une irritation cutanée ou une sensibilisation

Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.
La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).

12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Remarques générales

Entsorgung gemäß EG-Richtlinie 91/692/EWG.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 3175 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (naphta lourd (pétrole), hydrotraité), 4.1, II, (E), Code de classification: F1

Transport maritime IMDG

UN 3175 SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (pétrole), hydrotraité heavy), 4.1, II

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 3175 Solids containing flammable liquid, n.o.s. (Naphtha (pétrole), hydrotraité heavy), 4.1, II

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)



15. Informations réglementaires

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %
(composants organiques
volatils)

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 10 Inflammable.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.